

Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport
Procès-verbal de la réunion n° 10, tenue le mardi 9 décembre 2014

Présents :

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Serge HERCEK	Port autonome de Liège / Serve Consult
Jacques HACOURT	Service public de Wallonie, DGO 2
Stéphan NIVELLES	Service public de Wallonie, DGO 2
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, DGO 2
André DELECOUR	Service public de Wallonie, DGO 4
Alain HOUTAIN	Service public de Wallonie, DGO 3, Office wallon des Déchets
Arlette LIBEN	Commune d'Oupeye
Marcel NEVEN	Ville de Visé
Luc LEJEUNE	Ville de Visé
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Toon PAUWELS	DP World
Jean-Pierre REYNDERS	Assar Architects

Excusés

Alain AUSSEMS	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Jean-Pierre STAELENS	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Thierry EVRARD	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, DGO 3
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, DGO 3
Arnaud WARIN	Service public de Wallonie, DGO 3
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye
Marc DUYCK	Warehouses De Pauw
Thierry GREFFE	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau »
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau »

Nouveau membre

Monsieur Bertrand présente M. Toon Pauwels, responsable des connections avec l'hinterland, DP World. Il remplace dorénavant M. Van Gysel et M. Beaujean au Comité d'accompagnement.

Départ souhaité de M. Aussems, Représentant de la population de la Commune d'Oupeye

Suite à ses nouvelles activités professionnelles entrant souvent en conflit avec les réunions du Comité d'accompagnement, M. Alain Aussems souhaite retirer son mandat de représentant de la population d'Oupeye. Le Port autonome de Liège informera officiellement la Commune d'Oupeye en vue de remplacer M. Alain Aussems.

1. Procès-verbal de la réunion n° 9

Une remarque est émise sur le procès-verbal de la réunion n° 9 relative à l'accès à la clinique via la rue Biesmans. Ce point est explicité dans le point 5 de ce procès-verbal.

2. Etat d'avancement des travaux de la plate-forme Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle « Mobilité et Voies hydrauliques », Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)

Un point sur l'état d'avancement des travaux de construction et d'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport (phase 1) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

La présentation détaillée du marché de travaux de la plate-forme se trouve en annexe 1.

3. Etat d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y compris le Pont Nord), Direction générale opérationnelle « Mobilité et Voies hydrauliques », Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)

Un point sur l'état d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y inclus le pont Nord) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

La présentation détaillée de ces travaux se trouve en annexe 1.

4. Planning des travaux (premier trimestre 2015) Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO 2

Le planning des travaux (premier trimestre 2015) est intégré dans la présentation de la DGO 2 en annexe 1.

5. Divers & Questions-réponses

Travaux Pont de Haccourt

M. Neven s'interroge sur la fin des travaux au niveau du Pont de Haccourt. Mme Hellemans précise qu'à cet endroit, le marquage au sol du giratoire au pont de Haccourt doit être réalisé. Ce marquage au sol nécessite de meilleures conditions atmosphériques qu'actuellement (pas de pluie et une température au-dessus de 5°C). Ce marquage au sol sera effectué au printemps 2015. La DGO 2 a dès lors demandé l'autorisation des routes en vue de ré-ouvrir cette zone sans marquage au sol (ouverture des voiries prévue le 16/12).

Travaux Pont de Hermalle

Côté pont de Hermalle, la fin des travaux est prévue pour fin décembre 2014. Une dernière couche de revêtement hydrocarboné est toutefois prévue en mars 2015.

Passage de camions à hauteur du Pont Nord

Monsieur Greffe relaye par courriel les inquiétudes de nombreux riverains qui se plaignent du passage ininterrompu de camions chargés de terre traversant le village d'Hermalle-sous-Argenteau à destination du pont Nord.

Mme Hellemans confirme que ces terres viennent effectivement remblayer très partiellement le bassin pour pêcheurs. Elle précise que lorsqu'on a creusé ce bassin, divers déchets sont apparus. Une analyse des sols et de l'eau a dès lors été réalisée par l'expert agréé avec qui il a été convenu que la pollution serait confinée. Il fallait donc remettre des terres propres à cet endroit précis.

Mme Hellemans précise que la raison pour laquelle ces terres n'ont pas été amenées par la voie d'eau est justifiée par le fait que les bassins sont, à ce stade du chantier, dorénavant moins accessibles qu'au début du chantier car la plate-forme principale est terminée (luminaires placés, clôtures installées...). Ces terres ont par conséquent effectivement été amenées par l'autoroute E25 et par la rue Delwaide.

M. Nivelles précise que tout cela fait partie du projet d'assainissement géré en étroite collaboration avec l'expert agréé et la DGO 3.

Capacité d'absorption du mur drain

M. Greffe relaye également les inquiétudes des riverains quant à la capacité d'absorption du drain courant le long de la Meuse, d'Hermalle à l'aval du barrage de Lixhe. Bien que ce point ait déjà été abordé précédemment (voir PV de la réunion n° 8, juin 2014), M. Nivelles rappelle le système d'évacuation des eaux de pluie : les eaux de pluie de la zone portuaire sont évacuées vers le bassin de retenue, situé au droit de la darse. Les eaux de pluie du reste de la plate-forme seront évacuées vers le mur drain de la Meuse (pertuis de 3 mètres x 5 mètres).

Le système d'évacuation des eaux pluviales a été dimensionné comme si la plate-forme était entièrement imperméable. C'est donc la situation la plus défavorable qui a été prise en compte. On a vérifié que le mur drain peut absorber les eaux pluviales.

M. Brasseur précise à nouveau que le village d'Hermalle-sous-Argenteau est fort concerné par les problèmes d'inondation. Il attire l'attention sur l'absence d'égouts à Hermalle-sous-Argenteau.

M. Nivelles précise que l'AIDE doit réaliser une station de pompage à Hermalle-sous-Argenteau.

Station du contrôle de l'air

Quand la station du contrôle de l'air sera installée puisque les travaux sont terminés pour la plate-forme ? (M. Verjans)

Mme Hellemans précise qu'elle sera mise en place avant l'exploitation proprement dite de la plate-forme.

Installation du portique

Quand le PAL va-t-il installer les portiques (prévus dans l'étude d'incidence) et de quels types seront-ils? Le départ d'Euroports a-t-il changé la donne ? (M. Verjans).

Le portique sera installé par DP World et non par le Port autonome de Liège. Selon M. Pauwels, le portique sera installé en fonction du démarrage commercial de la plate-forme et des besoins des clients. M. Bertrand précise que le départ d'Euroports ne modifie en rien la gestion du terminal à conteneurs de Liège Trilogiport. Le contrat de gestion du terminal à conteneurs est resté identique.

Accès de la clinique Notre-Dame d'Hermalle (CHC)

L'accessibilité du CHC a été évoquée par Mme Liben, par M. Brasseur et par M. Greffe.

Ceux-ci relayent effectivement les souhaits de nombreux riverains s'étant manifestés récemment en vue d'obtenir l'accès au parking du CHC pour les véhicules légers par la rue Biesmans (pour rappel, l'accès à la clinique était admis dans les deux sens par la rue Biesmans mais était uniquement réservé au passage des ambulances et autres véhicules médicaux ainsi qu'aux agriculteurs).

M. Delecour précise que la liaison avec le CHC consistait en une demande spécifique de la Ville de Visé qui souhaitait la prolongation de cette voirie communale spécifique jusqu'au parking du CHC.

Suite à des réunions impliquant la Commune d'Oupeye, quelques riverains ainsi que la Direction du CHC, le CHC réfléchit actuellement en vue d'aménager son parking et de réaliser une seconde entrée (au niveau de la rue Biesmans). La gestion du parking relève directement de la gestion interne du CHC.

M. Delecour précise qu'un système adéquat empêchera le transit des véhicules à travers le parking du CHC. Seul le CHC, en tant que gestionnaire de son parking, peut en décider.

M. Nivelles précise que le permis d'urbanisme est exécuté.

M. Neven précise que le souhait des riverains d'avoir accès à la clinique via la Rue Biesmans est réalisable pour autant que le CHC prenne les mesures adéquates. Le SPW - DGO 2 est actuellement en contact avec le CHC à ce sujet.

Enfin, M. Hacourt précise qu'il y avait toutefois l'unanimité sur la fermeture de la rue Marchand. Rappelons que l'extrémité de la rue Biesmans (à l'intersection de la rue Biesmans et de la rue Marchand) sera toutefois bloquée par une fermeture physique filtrante (potelets amovibles...) permettant toutefois la circulation des modes doux (vélos, piétons...).

Liaison ferroviaire

Mme LIBEN souhaite faire le point sur la mise en place de la liaison ferroviaire. Les travaux d'accès ferroviaires ont été réalisés. M. Hacourt précise que la voie de chemin de fer utilisée sera située à l'arrière de l'aciérie de Chertal. M. Nivelles précise que le rail longe toutefois le canal Albert entre Chertal et Liège Trilogiport.

Fin du chantier

Au départ, les travaux hors pont devaient se terminer fin juin 2014. Quand peut-on espérer que les riverains seront débarrassés des nombreuses nuisances du chantier ?

Mme Hellemans rappelle la distinction entre les deux marchés de la plate-forme :

- Marché I : Travaux relatifs à l'aménagement de la plate-forme.
- Marché II : Travaux relatifs aux accès à la plate-forme (ce marché inclut donc les travaux relatifs au pont Nord, aux voiries d'accès, aux travaux du pont de Hacourt, de la rue Biesmans...). La fin de ces travaux est prévue en octobre 2015.

Quand le rétrécissement de la rue Basse-Hermalle sera-t-il effectué ? (Aussi prévu dans le permis).

Selon Mme Hellemans, l'aménagement sera réalisé à la fin des travaux, vraisemblablement aux alentours de septembre-octobre 2015.

Vœux 2015

Monsieur Bertrand présente ses vœux aux membres du Comité d'accompagnement et les remercie pour leur bonne collaboration au cours de l'année 2014.

Prochaine réunion du Comité d'accompagnement

La date de la prochaine réunion du Comité d'accompagnement a été fixée au **mardi 3 mars 2015, 18h.**

La réunion se termine vers 19h15.

Annexes :

Annexe 1 : Présentation DGO 2 – Etat d'avancement Liège Trilogiport

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Bertrand', written in a cursive style.

Emile-Louis Bertrand
Président du Comité d'accompagnement Liège Trilogiport
Directeur général du Port autonome de Liège